

Le cabinet d'avocats Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, et le Cercle des économistes s'associent pour une publication exceptionnelle sur la fiscalité dans le contexte de la crise

Souveraineté et concurrence fiscale : les stratégies des Etats et des entreprises à la loupe

Paris, le 11 mars 2009

« Stratégie fiscale des Etats et des entreprises : souveraineté et concurrence », un Cahier du Cercle des économistes en librairie le 11 mars 2009.

Alors que la crise économique ébranle nombre de certitudes et force les décideurs au changement, le cabinet d'avocats Taj et le Cercle des économistes s'associent pour un ouvrage qui se veut autant un diagnostic détaillé qu'un plaidoyer pour une meilleure gouvernance fiscale en France, en Europe et dans le monde.

Au cœur des remèdes proposés à la crise que subissent actuellement nos économies, le levier de la fiscalité est également au centre de nombreuses controverses. Du problème des paradis fiscaux aux impératifs de justice sociale et d'efficacité économique, de la fiscalité de l'innovation à la taxe professionnelle, cette question est stratégique, tant pour les entreprises que pour les Etats.

- Quel est le rôle de la concurrence fiscale entre Etats dans les crises qui secouent le monde ?
- Pourquoi les systèmes fiscaux nationaux sont-ils inadaptés à une économie mondialisée ?
- Comment s'affrontent les rationalités des Etats et des entreprises ?
- Quel avenir pour les impôts et contributions sociales en France et en Europe ?
- Comment faire de la fiscalité un levier de la reprise économique ?

Ce sont les grandes questions qu'aborde cet ouvrage, fruit de la coopération entre le monde académique et celui du conseil.

Des pistes de réforme pour sortir durablement de la crise

Co-dirigé par Michel Aujean, Associé Taj, responsable du pôle prospective fiscale et stratégie d'entreprise, ancien directeur des politiques fiscales de la Commission européenne, **et Christian Saint-Etienne**, membre du Cercle des économistes et du Conseil d'Analyse Economique, il vise à aider les décideurs à engager des stratégies audacieuses face à la crise et aux déséquilibres croissants des finances publiques. Des pistes concrètes de réforme sont avancées particulièrement ancrées dans le contexte européen, qui rappellent la nécessité de stratégies nationales coordonnées.

« Taj conseille les entreprises, mais nous sommes aussi sollicités par les pouvoirs publics sur les réformes en cours ou à venir. Avec le Cercle des économistes, nous avons voulu avancer des propositions opérationnelles pour des politiques fiscales plus efficaces et plus justes, aptes à affronter la crise », souligne **Gianmarco Monsellato**, Managing Partner chez Taj, et auteur d'un chapitre dédié à la gouvernance fiscale des entreprises.

Revoir l'approche de la fiscalité en France : Taj lance l'initiative

Taj a choisi d'associer, pour la rédaction de cet ouvrage, de **grands noms des politiques fiscales au niveau international** : on retrouvera ainsi Michael P. Devereux, directeur de l'Oxford University Centre for Business Taxation, Vieri Ceriani, directeur du service des rapports fiscaux de la Banque d'Italie, ou encore Jacques Le Cacheux, directeur du département des études de l'OFCE.

Pour Michel Aujean, « *malgré une expertise technique et juridique de haut niveau, la France manque cruellement d'un pool dédié d'analystes en politique fiscale indépendant. Résultat : le Royaume-Uni et les Etats-Unis dominant très largement ce domaine et nous sommes en retrait. Ce Cahier est le symbole d'un premier pas vers une nouvelle dynamique française, que le pôle prospective fiscale et stratégie d'entreprise de Taj à vocation à accompagner* ».

Création d'un blog dédié aux politiques fiscales

La sortie de ce Cahier est ainsi une occasion pour Taj de mettre en avant ce pôle créé il y a un an, à travers le lancement d'un **blog collectif intitulé « Fiscalité et stratégie »** (www.taj-strategie.fr) spécialement dédié aux politiques fiscales. Première en France, il sera animé par un ensemble de chercheurs, experts, économistes et Associés de Taj invités à alimenter le débat et la réflexion.

Contacts presse
Vae Solis Corporate : Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24
Antoine Boulay - 06 29 94 52 85

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 350 professionnels parmi lesquels 37 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr

A propos de Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu – un Verein suisse –, à ses cabinets membres et aux différentes entités qui leur sont associées. Deloitte Touche Tohmatsu est une organisation composée de cabinets membres, spécialisés dans des services professionnels à forte valeur ajoutée, au travers d'une stratégie partagée dans plus de 140 pays et appliquée localement. Fort du capital intellectuel de 150 000 personnes dans le monde, Deloitte propose des services de quatre natures : audit, fiscalité, corporate finance et consulting.

Deloitte compte plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, des institutions publiques et des milliers d'entreprises de croissance. Les services mentionnés ne sont pas fournis par le Verein Deloitte Touche Tohmatsu, et pour des raisons réglementaires ou de toute autre nature, certains cabinets membres ne proposent pas l'ensemble de ces services.

Deloitte Touche Tohmatsu est un Verein suisse (association), et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus pour responsables des actes ou manquements des autres cabinets membres. Chaque cabinet membre est une entité indépendante et juridiquement distincte, intervenant sous les noms "Deloitte", "Deloitte & Touche", "Deloitte Touche Tohmatsu" ou autres noms apparentés.

Pour en savoir plus, www.deloitte.com